

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Mme Joseph Clavier à The Phoenix Bldg and Homestead Assn, lot Magazine, Terpsichore, Camp et Melpomene, \$800. — Seeber.

Acquéreur au vendeur, la suidite propriété. — Seeber. Thomas O'Neill à Suburban Bldg and Homestead Assn, lot Poydra, Lafayette, Prieur et Johnson, \$500. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la suidite propriété, \$500. — Loomis. James Scallen Realty Co. Ltd., à Mme Helen Gaultreau, lot Royale, Ursulines, Hospital et Bourbon; lot Bourbon, Royal, Ursulines Saint Philip, lot Derbigny, Ursulines, St. Philip et Roman; lot Esplanade, Villere, Kerlerec et Marais; lot Royale, Ursulines, Bourbon et Hospital, \$26,000. — Wagner.

Salvador Cuquet à John Ainslie lot Esplanade, Quartier, Chartres et Royal, \$5,000. — Florance. Columbia Brewing Co. à North-eastern Realty Co. Ltd., lot Carondelet Walk, Marais, Tréme et St. Pierre, \$3,000. — McCall.

Paul Dillman à Veuve Frank Iglesias, intérêt etc dans 4 lots St. Andrew, Claiborne, Josephine, et Willow, lot Claiborne, Josephine, Willow et Jackson; 2 lots St. Andrew, Josephine, Clara et Willow; lot St. Andrew, St. David, 2me et 3me, \$10,000. — Charbonnet.

Dennis Cuquet à Board of Levee Commissioners of Orleans Levee Dist, 2 lots Public Road, Odeon, Homer et Orleans, portion dans le même lot, \$25,000. — Peters.

August Gaspard à Mme Elodie Serpas, 2 lots Diana, DeArmas, Odeon et Orleans, \$400. — Mahoney.

Commercial Security Co. Ltd., à Mme W. J. Bell, lot Peniston, Dryades, Amelia et Baronne, \$11,300. — Stafford.

Mme Thos. L. Airey à Mme Emma H. Bell, portion Broadway, Pine, Esther et Ann, \$3,500. — Rouen.

Bureau des Hypothèques.

Mary M. Tirouit et als à Marie H. Grenillion, \$200, 1 billet, un an, 8 pour cent, 3 lots Sud Rempart, Amelia, Foucher et Saratoga. — Hoover.

Mme John J. Casey à C. P. Rauschkolb, \$500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot LeBoeuf, Patterson, Whitney et Pelican. — Mahoney.

Mlle Marie Rosa Durel à Frank B. Twomey, \$750, 2 billets, 1 an, 8 pour cent, lot Newton, Diana, Belleville et Elmira. — Mahoney.

Charte.

Viola Club. — Legier.

A PROPOS DE LA ST. ALBERT.

On s'est demandé — et l'on se demande encore — pourquoi la fête du roi Albert avait été célébrée le 15 novembre. Y avait-il un calendrier belge spécial, la Saint-Albert ne se fêtant point ce jour-là?

Certains se creusent toujours la tête à ce sujet et donnent au choix de cette date diverses explications.

Voici la vraie. Le roi Albert a eu le malheur de perdre sa mère le jour de sa fête patronymique. D'autre part, quatre-vingts ans durant, la Belgique avait fêté ses rois le 15 novembre, jour de la Saint-Leopold.

Cette dernière date fut donc choisie, il y a trois ans, par le souverain lui-même. Et voilà tout. Inutile d'ajouter que, n'en déplaçant au Kaiser, les Belges continueront à fêter le roi Albert le jour... de la Saint-Leopold.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Catherine Cook. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,758 — Division D — attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Catherine Cook, défunte.

AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont pu concevoir d'avoir un intérêt dans la succession de Mlle Catherine Cook, défunte, de se présenter au dit jour pour les lettres d'administration dans la succession de Mlle Catherine Cook, défunte.

Succession de Marcella Beach. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,616 — Division D — attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Marcella Beach, défunte.

AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont pu concevoir d'avoir un intérêt dans la succession de Marcella Beach, défunte, de se présenter au dit jour pour les lettres d'administration dans la succession de Marcella Beach, défunte.

Succession de Mlle Catherine Cook. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,758 — Division D — attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Catherine Cook, défunte.

L'ABEILLE REÇOIT DES



ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVÉES ET DE DÉPARTS

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART. Tous les jours, excepté samedi et dimanche, 4:00 p.m. Tous les jours, excepté dimanche, 8:05 a.m. Samedi et dimanche, 8:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 8:05 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 9:45 a.m. Tous les jours, excepté dimanche, 7:25 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:25 p.m.

New Orleans Great Northern Railroad

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 6:30 a.m. Samedi et dimanche, 6:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 6:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 10:15 p.m. Samedi et dimanche, 10:15 p.m. Excursion du dimanche seulement, 10:15 p.m.

Louisville et Nashville

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:15 a.m. Samedi et dimanche, 7:15 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:15 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

VENTES AUX ENCHÈRES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 810 avenue de l'Espérance, dans le District de la Paroisse de St. Louis, sans limite à crédit pour douze mois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,013 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations, les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans l'Etat No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Frontage sur la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat de la propriété.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour les demandeurs. Déc-27,28,29 Jan-5,11,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 1000 et 1004 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,590 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations, les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans l'Etat No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Frontage sur la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat de la propriété.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour les demandeurs. Déc-27,28,29 Jan-5,11,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 1000 et 1004 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,590 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations, les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans l'Etat No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Frontage sur la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat de la propriété.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour les demandeurs. Déc-27,28,29 Jan-5,11,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 1000 et 1004 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART. Tous les jours, excepté samedi et dimanche, 4:00 p.m. Tous les jours, excepté dimanche, 8:05 a.m. Samedi et dimanche, 8:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 8:05 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 9:45 a.m. Tous les jours, excepté dimanche, 7:25 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:25 p.m.

N. O., T. and M. R. R. Frisco Lines.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 6:30 a.m. Samedi et dimanche, 6:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 6:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 10:15 p.m. Samedi et dimanche, 10:15 p.m. Excursion du dimanche seulement, 10:15 p.m.

Queen et Crescent.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

THE HOUSTON DAYLIGHT.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:40 a.m. Samedi et dimanche, 7:40 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:40 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Louisiana Railway and Navigation Company.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Illinois Central

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Southern Pacific Company

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Texas and Pacific

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Queen et Crescent.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

THE HOUSTON DAYLIGHT.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:40 a.m. Samedi et dimanche, 7:40 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:40 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Louisiana Railway and Navigation Company.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Southern Pacific Company

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Texas and Pacific

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Queen et Crescent.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

THE HOUSTON DAYLIGHT.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:40 a.m. Samedi et dimanche, 7:40 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:40 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Louisiana Railway and Navigation Company.

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART. Tous les jours, excepté dimanche, 7:30 a.m. Samedi et dimanche, 7:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 7:30 p.m.

ARRIVEE. Tous les jours, excepté dimanche, 11:30 p.m. Samedi et dimanche, 11:30 p.m. Excursion du dimanche seulement, 11:30 p.m.

VENTES AUX ENCHÈRES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 1000 et 1004 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,590 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations, les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans l'Etat No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Frontage sur la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat de la propriété.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour les demandeurs. Déc-27,28,29 Jan-5,11,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 1000 et 1004 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,590 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations, les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans l'Etat No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Frontage sur la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat de la propriété.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour les demandeurs. Déc-27,28,29 Jan-5,11,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 1000 et 1004 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,590 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations, les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans l'Etat No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Frontage sur la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat de la propriété.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour les demandeurs. Déc-27,28,29 Jan-5,11,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 1000 et 1004 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,590 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations, les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans l'Etat No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Frontage sur la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat de la propriété.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour les demandeurs. Déc-27,28,29 Jan-5,11,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 1000 et 1004 rue de Constance.

George P. Eastman vs. John Joseph McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,590 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec bâtiments et améliorations, les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans l'Etat No. 106 borné par les rues Laurel, St. Andrew, St. Marie et de Frontage sur la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance et une portion de la rue de la Constance.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat de la propriété.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour les demandeurs. Déc-27,28,29 Jan-5,11,11

VENTES AUX ENCHÈRES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Camion Automobile Gramme de trois tonnes.

Commercial Truck & Auto Co. vs. Nola Trading Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,737 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédure à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-dessus, le MARDI, 29 décembre 1914, à 2 heures, la propriété suivante, décrite à savoir: